



# ACCORD D'INTERESSEMENT : LA **CFDT** SIGNE EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT !

**Section CFDT de la  
CEIDF : 64/68 rue du  
Dessous des Berges  
75013 PARIS.**

**01 70 23 53 65/63**

**@ : cfdtceidf@orange.fr**

**Retrouvez toutes nos  
publications sur :  
www.cfdtceidf.org ou  
sur notre page  
LinkedIn.**

L'intéressement est un complément de revenus incontournable pour les salarié(e)s de la CEIDF.

Qui aujourd'hui pourrait ou voudrait s'en passer ?

Mais contrairement à d'autres avantages, **ce n'est pas un dispositif permanent.**

**Il doit être négocié tous les 3 ans pour permettre éventuellement d'aboutir à la signature d'un accord entre les organisations syndicales représentatives et la Direction.**

A la CEIDF seules la **CFDT**, le SNE-CGC, la CGT et SUD **peuvent signer un accord.** La CFTC, FO et le SU-UNSA non représentatives ne participent pas aux négociations.

**La CFDT a toujours été au rendez-vous pour défendre le pouvoir d'achat de tous les collègues en négociant et en signant les différents accords d'intéressement.**

**Sans signature d'accord et sans la CFDT il n'y aurait pas d'intéressement !**

Grâce à la **CFDT** qui a su négocier et signer **ce nouvel accord qui s'appliquera pour les exercices 2021 à 2023**, les salarié(e)s de la CEIDF seront à nouveau associés aux résultats de l'entreprise.

**Contrairement à d'autres qui ne font que s'agiter et prétendre pouvoir obtenir toujours plus sans jamais rien signer, la CFDT agit et négocie afin d'obtenir le meilleur.**

Notre pugnacité lors des négociations nous a permis d'obtenir:

- **L'augmentation du pourcentage de versement** aux salarié(e)s **et du plafond de versement** ( nouvelle tranche à 12% du résultat net et plafonnement à 13% de la masse salariale).

- **Le maintien des dispositifs de boosters**, avec leur activation possible chaque année (500 K€ si le RN est supérieur à 300 M€ et 500 K€ si le coefficient d'exploitation est inférieur à 60%).

- **Le doublement de l'enveloppe d'abondement** de l'employeur: à 1.200.000 €.

- **L'amélioration de l'abondement en parts sociales** de la CEIDF (pour 100 € investis, 200 € abondés).

Pour défendre vos intérêts et votre pouvoir d'achat, vous pourrez toujours compter sur la **CFDT**.

Pour participer et être acteur du changement rejoignez dès aujourd'hui la **CFDT**, syndicat indépendant, solidaire et démocratique.

**CFDT.FR**



@ : cfdtceidf@orange.fr  
Web: cfdtceidf.com  
Té: 01 70 23 53 63